

- L É G E N D E
- Office de Tourisme
 - Église
 - Mairie
 - Curiosité
 - Aire de repos
 - Point de vue





Moyen • Cycliste entraîné

Circuit : 17 km **1 h 45**

Départ de l'Office de Tourisme, 6, rue du Général Leclerc

- ✿ En sortant de l'office de tourisme, prendre la 2^e à droite en sortant du rond-point, emprunter le boulevard Garibaldi puis, à droite, le boulevard Maupéou. À l'intersection suivante, tourner à gauche, et traverser le parking pour rejoindre l'intérieur de la promenade, jusqu'à l'Yonne.
- 1** ✿ Au rond-point, prendre la 2^e à droite puis longer l'Yonne pour passer sous le Pont Neuf.
- 2** ✿ Tout de suite après le passage sous le pont, tourner immédiatement à droite pour rejoindre et traverser le pont. Vous arrivez dans la ZI des Sablons.
- 3** > **1,5 km** ✿ Au «cédez-le-passage», tourner à droite, dans la rue de l'Industrie. À la patte-d'oie, continuer sur la droite, dans la rue de l'Industrie.
- 4** ✿ Avant le «cédez-le-passage» et la voie ferrée, tourner à droite, rue de la Fosse aux Saumons puis longer la voie ferrée sur trois kilomètres, en laissant tous les chemins rencontrés sur la droite.
- 5** > **4,5 km** ✿ Au bout du chemin, tourner à gauche et traverser le passage à niveau. Au «stop», tourner à droite sur la *D58* puis à gauche (*Attention : Circulation !*).
- 6** ✿ Prendre la 1^{ère} rue à droite, rue de l'Eglise, pour passer devant l'*Eglise Saint-Arthème*, attestée dès le 12^e siècle. Continuer jusqu'à la Mairie.
- 7** > **5 km** ✿ À l'intersection, tourner à gauche ; continuer jusqu'au «stop» et tourner à nouveau à gauche.
- 8** ✿ Emprunter la 1^{ère} à droite, rue Mozart. Poursuivre jusqu'au «stop» et continuer tout droit sur le chemin de terre dans le prolongement de la rue*.
- > **6 km** ✿ Arrivée à Saint-Martin-du-Tertre. Au bout du chemin, poursuivre tout droit, dans la rue des Colonnes. À l'intersection, continuer tout droit, rue Jules Ferry.
- 9** > **6,5 km** ✿ Au niveau de l'école, tourner à gauche puis, au «stop», emprunter à droite la Grande Rue sur plus de 500 m. À l'arrivée sur la place, emprunter la rue de la Place, la 2^e rue qui descend, sur la gauche.
Mairie, aire de repos, toilettes.
- 10** ✿ Poursuivre jusqu'au «stop» et tourner à droite, rue des Caves ; poursuivre sur cette route sur 1,5 km jusqu'au croisement des Provendiers (vous quittez la commune).
- 11** > **9 km** ✿ Arrivée au croisement des Provendiers. Tourner à gauche, direction *LES PROVENDIERS*.
- 12** > **9,7 km** ✿ Arrivée dans le hameau des Provendiers matérialisée par une patte-d'oie. Poursuivre sur la route à gauche, sans entrer dans le lieu-dit, puis prendre, aussitôt après, la 1^{ère} route à gauche. Continuer sur cette route jusqu'à la prochaine patte-d'oie, puis prendre à nouveau à gauche. Poursuivre sur la route (passage dans les bois, puis le long d'une entreprise), jusqu'en vue du château d'eau de Paron.
- 13** > **10,6 km** ✿ 50 m avant le «stop», emprunter à gauche le «Chemin Touristique» sur plus de 2 km en laissant tous les chemins rencontrés à gauche et à droite.
- > **12,5 km** ✿ *Ancien phare* : balise aérienne qui permettait de se repérer la nuit.
- > **13 km** ✿ Point de vue et *Eglise de Saint-Martin-du-Tertre* : reconstruite au 18^e siècle, l'église est dotée d'une nef voûtée en bois et d'une tour carrée. Une nécropole mérovingienne a été découverte autour de l'église. On surplombe l'emplacement du gué qui permettait autrefois de traverser l'Yonne entre Sainte-Colombe et Saint-Martin ; il fut utilisé par Jeanne d'Arc (*Attention : réserve naturelle, ne pas jeter de papier !*).
- ✿ Descendre le long de l'église, en longeant le cimetière. Continuer en descendant sur la droite jusqu'à un «stop». Tourner à droite dans la rue des Caves. Poursuivre jusqu'au bout de cette rue.
- 14** > **13,5 km** ✿ Au «stop», prendre à droite sur la *D58* (*Attention : circulation !*).
- 15** ✿ Prendre la 1^{ère} à gauche, direction *SENS*, passer au-dessus de la voie ferrée. Tourner dans la 1^{ère} rue à gauche, rue de l'Industrie. Avant l'ancienne voie de chemin de fer, tourner à gauche dans la rue des Docks et poursuivre dans cette rue. Longer la rivière, puis au bout du chemin, emprunter le chemin en herbe qui passe sous le Pont Neuf. Poursuivre sur environ 1 km, sur la piste cyclable puis le Quai des Sablons.

- 16** À l'intersection, tourner à gauche pour traverser le Pont au Diable, l'île d'Yonne et le pont Lucien Cornet. Traverser pour rejoindre, sur la gauche, la piste cyclable du Quai Jean Moulin, avant de retrouver l'itinéraire emprunté à l'aller : remonter le boulevard Maupéou par l'intérieur de la promenade. Au carrefour, suivre, vers la gauche, le panneau routier «Office de Tourisme».

> **17 km** ✿ Arrivée à l'Office de Tourisme.

* Nos conseils : éviter ce passage en période de chasse (fin septembre à fin février) ainsi qu'en période humide, en raison d'un mauvais état éventuel du chemin.

